

PRIX DE PENSION DES LE 01.07.2025

Prix par personne par jour en CHF

Chambre à	1 Lit	2 Lits
Pensionnaires du district	131.00	121.00
Pensionnaires hors district	151.00	140.00
Pensionnaires hors canton	161.00	150.00
Pensionnaires valaisans en court séjour (jusqu'à 30 jours)	50.00	50.00

Participation aux coûts des soins

Une éventuelle participation du résident aux coûts des soins est déterminée en fonction de la fortune du résident (dès CHF 100'000.00 de fortune).

Aucune participation aux coûts des soins n'est demandée lors d'un **court séjour** suivi d'un retour à domicile.

Court séjour

La durée du court séjour ne peut être inférieure à une semaine et ne doit pas dépasser quatre mois par personne et par an. Le retour à domicile doit en principe durer au moins un mois.

Le tarif de CHF 50.00 s'applique uniquement aux pensionnaires valaisans retournant à domicile à la fin de leur séjour.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter nos bureaux.

N.B. Le tarif appliqué sera celui du dernier domicile avant l'admission.